

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 JUILLET 2023

ENSEIGNEMENT

POINT N° 1 :	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD – AVENANT A LA CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DES DONNEES RELATIVES AUX ENFANTS SOUMIS A L'OBLIGATION SCOLAIRE	
VOTE	POUR : UNANIMITÉ	
	CONTRE :	
	ABSTENTION :	

URBANISME

POINT N° 2 :	CESSION A MONSIEUR ANTHONY BALLAND-BAIGUE DE L'IMMEUBLE – SIS A ESCAUTPONT – 22 RUE DES ACACIAS	
VOTE	<u>A. PRIX DE CESSION :</u>	
	117 000 EUROS	
	POUR : UNANIMITÉ	
	CONTRE :	
	ABSTENTION :	
	<u>B. MONTANT MENSUEL DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION :</u>	
	50 EUROS/MOIS	
	POUR : UNANIMITÉ	
CONTRE :		
ABSTENTION :		

ASSOCIATIONS	
POINT N° 3 :	ASSOCIATION « ASSOCIATION CLUB DE LUTTE ESCAUTPONTOIS » - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
VOTE	MONTANT DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :
	2 000 EUROS
	POUR : UNANIMITÉ
	CONTRE :
	ABSTENTION :

QUESTIONS DIVERSES	
POINT N° 4 :	QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant achevé, la séance s'est levée à 20H15.
Escautpont, le 06 Juillet 2023,

<p>Le Maire,</p>  <p>J.LEGRAND</p>	<p>Les secrétaires de séance,</p>   <p>M.PASSET</p> <p>N.DELHAYE</p>
---	---